

Concerne : formation AFNOR C1793 sur l'effacement.

Sans doute ne savez-vous pas que le boîtier Voltalux nécessaire à l'effacement émet en GPRS, ainsi que les "dispositifs déportés" qui donnent la consommation instantanée en euros. Quant aux smart grids, ils injectent des radiofréquences dans tout le circuit électrique, lesquelles radiofréquences sont réémises par tous les appareils électriques.

Ces radiofréquences sont classées depuis le 31 mai 2011 comme "potentiellement cancérigènes" (catégorie 2B) par le Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC) qui dépend de l'OMS.

Autre problème : les smart grids rendent l'entreprise vulnérable au piratage, à l'espionnage et au cyber-terrorisme.

De plus, les câbles électriques ne sont pas prévus pour les radiofréquences, et vu l'état lamentable des réseaux électriques, il faut s'attendre à des incendies et des pannes non seulement sur le réseau, mais sur les appareils.

Ainsi, le jour-même de l'installation d'un compteur de ce type dans un pressing, la table à repasser est tombée en panne (600 euros de réparation pour la commerçante), et trois semaines plus tard, c'est le fer à repasser professionnel qui tombait en panne.

Je suis journaliste scientifique, j'enquête sur les effets des ondes depuis 14 ans, et quand j'ai vu que la loi de transition énergétique veut rendre les Linky obligatoires, j'ai lancé un appel à la mobilisation générale. Vous avez des enfants ? Faites quelque chose maintenant pour les protéger, car si cette loi passe en l'état, il n'y aura aucune échappatoire individuelle.

Merci, bien sincèrement à vous,

Annie Lobé

Journaliste scientifique indépendante.

<http://www.santepublique-editions.fr>